

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 22 (1920)
Artikel: Les médailles bâloises frappées en commémoration du tremblement de terre de 1356
Autor: Lugin, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-172989>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les médailles bâloises frappées en commémoration du tremblement de terre de 1356.

Le tremblement de terre du 18 octobre 1356, qui détruisit presque en entier la ville de Bâle, fut, pour cette cité, un des trois ou quatre grands événements de son histoire. Avant de faire la description des deux médailles commémoratives de cette catastrophe, qu'il nous soit permis de jeter un rapide coup d'œil dans les annales bâloises antérieures au XIV^e siècle, de rappeler quelle était la situation de la cité du Rhin en 1356, et enfin d'esquisser très brièvement le tableau de son relèvement, après le grand malheur qui l'avait frappée.

Sans remonter trop haut dans l'histoire, mentionnons d'abord que le XII^e siècle est l'époque où l'on commence à regarder Bâle comme ville de commerce, avantageusement placée aux confins de la Haute-Allemagne et de la Germanie proprement dite. C'est aussi le temps à partir duquel se développent son esprit et ses institutions locales. Et c'est non seulement du *Conseil* de la ville dont il est question, mais encore d'une *bourgeoisie*, enrichie par le commerce et aspirant à devenir maîtresse des destinées de la cité. A la même époque, et jusqu'à la fin du XIV^e siècle, les deux portions de la ville, séparées par le Rhin, n'étaient pas placées sous la même domination. La rive gauche était ville épiscopale, soumise à son évêque, et en même temps ville impériale, c'est-à-dire reconnaissant le roi d'Allemagne (König) comme son souverain seigneur. Quant à la rive droite, le Petit-Bâle, elle était possession des ducs d'Autriche, ennemis de

l'indépendance des villes, et se flattant de joindre un jour à leurs États la portion plus importante de la rive opposée.

Vis-à-vis de l'empire (Reich) les obligations des Bâlois se réduisaient à peu de chose. Lorsque l'empereur entreprenait des expéditions en Italie pour la possession de la couronne impériale, les guerriers bâlois, nobles pour la plupart, l'accompagnaient au delà des monts, et quand il le fallait, dans l'empire, aller combattre les hérétiques de Bohême ou les Turcs infidèles, ces mêmes guerriers de la ville prenaient rang dans l'armée de l'empereur ou se dispensaient de ce service par une compensation en argent.

Un indice de la liberté presque complète dont jouissait la ville de Bâle dans ces temps-là ressort du fait, cité par les historiens, que, sur le fronton de ses portes, figurait, non l'aigle d'empire, mais la crosse de l'évêque, qui pare encore aujourd'hui ses drapeaux et ses monuments publics. Ville épiscopale, elle prêtait bien serment à l'évêque de Bâle comme à son seigneur, mais chacun de ses bourgeois ne s'en regardait pas moins comme un homme libre.

Dans la direction des affaires publiques, trois éléments principaux se partageaient ou plus exactement se disputaient l'influence à Bâle à travers les XII^e, XIII^e et XIV^e siècles. Ce fut une lutte pour le pouvoir qui se perpétua plus tard encore, jusqu'au jour où cette ville, libre de toute autre attache entra avec ses possessions territoriales dans la Confédération suisse. Les trois éléments dont nous voulons parler étaient d'abord le *pouvoir épiscopal*, représenté par des dignitaires ecclésiastiques, dont quelques-uns se montrèrent favorables aux vœux de la population en général ; la *noblesse* ensuite, dont les intérêts se confondaient habituellement avec ceux de l'évêque, enfin la *bourgeoisie*, celle-ci active, intelligente, enrichie par le commerce, et habile à profiter des événements pour

étendre ses droits aux dépens des patriciens ou du pouvoir ecclésiastique.

En marge de ces trois états, il y avait les artisans, dont la condition était un peu inférieure à celle de la bourgeoisie, et qui formaient des corps de métiers (Zünfte), associations puissantes ayant le droit d'acquérir des domaines, et prenant part aux affaires de l'État par l'intermédiaire du chef des corporations. Les artisans habitaient la basse ville ou son voisinage immédiat, à proximité des places de marché. Les lombards et les juifs, banquiers ou changeurs, faisaient le commerce de l'or et de l'argent. Ils étaient méprisés, au point qu'on leur refusait la sépulture commune, et les juifs durent avoir leur cimetière particulier.

La première moitié du XIV^e siècle fut pour la ville de Bâle une période particulièrement prospère. Non seulement cette cité brillait par le bel aspect de ses rues et de ses maisons, mais aussi par le bien-être de ses habitants. L'état social d'alors offrait bien quelques ombres à côté de cette lumière. En 1348 et dans l'année suivante, la population fut visitée par de violentes épidémies qui succédaient à des troubles, à des persécutions contre les juifs et à des mesures prises contre les flagellants, sorte de secte mystique, dont les adeptes se fouettaient en public.

Survint en octobre 1356 la grande épreuve du tremblement de terre, dont les chroniqueurs du temps, les historiens et les artistes bâlois nous ont laissé de saisissants tableaux, qu'après eux nous ne voulons pas essayer de reproduire. Mais il est, dans la situation de la ville détruite, un trait que nous voudrions rappeler, et qui se rapporte à l'ambition de l'Autriche, toujours attentive à saisir l'occasion de s'emparer d'une ville, convoitée dès longtemps sans succès. Les familiers du duc Albert II engageaient ce prince à profiter du grand désarroi causé par la calamité, pour attaquer et soumettre les Bâlois.

désemparés. « A Dieu ne plaise, leur répondit le duc, « que je sois assez dépourvu d'humanité pour tuer ceux « que Dieu a blessés si dangereusement ». Et il envoya, dit l'histoire, quatre cents hommes de la Forêt-Noire, pour aider les Bâlois à relever leur ville de ses ruines.

Ce fut, à la fois, un triste mais un beau spectacle que celui que présenta la ville de Bâle après le tremblement de terre. Sans s'abandonner au découragement, la population, fidèle à ses traditions d'énergie et de courage, travailla à éteindre les incendies, qui consumaient les restes de ses maisons, à enterrer ses morts et à combattre les épidémies qui accompagnent les grandes catastrophes. Elle travailla sans relâche à déblayer les ruines et à reconstruire ses demeures, ses églises, ses bâtiments publics, de telle sorte que la Bâle nouvelle sortit de ses décombres plus belle, plus spacieuse que celle qui l'avait précédée. Le commerce de ses marchands reprit une nouvelle intensité, et la prospérité vint derechef couronner les efforts de tous. Les finances publiques reprirent bientôt une prospérité telle qu'elles permirent, peu après le tremblement de terre, de payer des dettes arriérées. En décembre 1356, le comte Rodolphe de Nidau fut remboursé d'une somme de 5550 florins que Bâle lui devait et, six ans plus tard, en 1362, la dette totale de la ville fut éteinte par un solde de paiement se montant à 1190 florins. De grosses sommes furent prêtées, à la même époque, au comte Rodolphe de Habsbourg¹ et à la ville de Laufenbourg, preuve nouvelle que la capacité financière de la ville du Rhin n'avait pas été compromise par son désastre matériel.

La victoire des Suisses à Sempach, le 9 juillet 1386, eut pour les Bâlois d'heureuses conséquences. Elle leur enlevait d'abord un très grand souci, celui d'être dange-

¹ De la dynastie des Habsbourg-Laufenbourg, qui possédaient aussi le comté de Rapperswil.

reusement menacés dans leur indépendance par le duc Léopold III, si celui-ci eût été vainqueur. Mais la puissance de l'Autriche ayant été abattue par les Confédérés, résultat sur lequel les Bâlois étaient loin de compter, c'était pour ceux-ci, d'abord le salut de leur autonomie, puis la perspective de réunir les deux portions de la ville, déjà associées par de grands intérêts. Cette réunion eut lieu en effet six ans plus tard, en 1392, par un accord avec l'évêque, auquel une somme d'argent fut versée, et par la promesse d'établir une complète égalité d'administration dans les deux parties de la ville.

Jusqu'ici, nous avons parlé beaucoup plus d'histoire que de numismatique, et il est temps de passer à l'examen des médailles qui font proprement le sujet de notre communication. Ces pièces, qui témoignent, après cinq siècles, du persistant souvenir des autorités et de la population de Bâle relativement à un grave événement du passé, sont au nombre de deux et ont été frappées en 1856.

Voici la description de la première :

Dans une couronne formée de deux branches de chêne, nouées au bas par un ruban, **VRBS | BASILEA | PER V SAECULA | SERVATA |** D. XVIII OCTOB. | MDCCCLVI en six lignes; c'est-à-dire : La ville de Bâle épargnée pendant cinq siècles, etc.

℞. **MEMOR FVI DIERVVM ANTIQVORVM** (Je me suis souvenue des jours anciens). Dans le champ, femme assise en longue robe à plis, au voile rejeté en arrière et flottant, la tête portant une couronne murale, le bras droit élevé vers la légende, le gauche appuyé sur l'écu aux armes de Bâle; à l'arrière-plan les ruines d'une église gothique. En exergue : D. XVIII OCTOB. | MCCCLVI en deux lignes.

D'après l'exemplaire de la collection Ewig décrit par

A. Geigy, poids 43^{gr}41 ; diamètre 4,12 centimètres. Argent. D'autres exemplaires sont en bronze.

La seconde médaille est d'un aspect assez original. Au droit, vue du Münster et du vieux pont de Bâle ; en avant, sur du gazon, une mère-poule (Gluckhenne), qui rappelle celle des pièces dites à la Couveuse. Un des poussins est sur le dos de la poule, un autre picore dans une assiette, sur le bord de laquelle se lit *B. Burckhardt*, le nom du graveur. En soubassement MDCCCLVI.



℞. Dans un espace circulaire entre deux filets, un rébus composé d'une boucle affectant la forme d'un Ω gothique, de trois fers à cheval en figure de C, d'une hache et de six petites cruches, le tout figurant le millésime 1356, qui est celui du tremblement de terre. Au bas du champ, deux basiliques tenant les armes bâloises, et, dans le champ même, *Da verfiel Basel überall.* en quatre lignes.

Cette légende du champ achève l'explication du rébus, qu'il faut lire comme suit :

Ein Rink mit seinem Dorn,
Drei Hufeisen auserkorn,
Ein Beiel, der sechs Krüge Zahl,
Da verfiel Basel überall.

Ce qui signifie en français, sans la rime :

Une boucle avec son ardillon,
Trois fers à cheval choisis avec soin,
Une hache, des cruches au nombre de six,
Bâle s'effondra de toutes parts.

Wurstisen cite ce jeu de mots dans sa *Chronique bâloise* du xvi^e siècle.

Cette médaille, du diamètre de 4,55 centimètres, a été frappée en argent, son poids est de 34^{gr}7. Elle a été distribuée en étain dans les écoles publiques de Bâle. Il y a aussi des exemplaires du même module en bronze et en cuivre.

Telle est la description des deux seules médailles frappées pour commémorer, à Bâle, le tremblement de terre du xiv^e siècle, description que nous n'avons pas cru devoir accompagner de détails relatifs à leur création. Ceux qui vivront en 1956, assisteront sans doute à la naissance d'une et peut-être de plusieurs autres médailles commémoratives du même événement. Nous souhaitons qu'alors nos Confédérés bâlois, en attendant de nombreux autres anniversaires, puissent, en ajoutant un siècle de plus à l'heureuse conservation de leur ville, graver sur une médaille officielle : *Urbs Basilea per sex sæcula felicissime servata.*

Août 1922.

E. LUGRIN.
